



**Vincent Locas, avocat**

Conseiller principal

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

## **PAR SDE**

Le 14 décembre 2022

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41<sup>e</sup> étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : 11<sup>e</sup> demande réamendée relative à la phase 2 du dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir**

**Notre dossier : 312-00669**

**Dossier Régie : R-3867-2013 – Phase 2**

---

Chère consœur,

Conformément au calendrier fixé dans la décision procédurale D-2022-128 (paragr. 35), nous vous faisons parvenir les réponses d'Énergir aux demandes de renseignements de la Régie de l'énergie et des intervenants concernant le suivi de la décision D-2018-080 relatif aux coûts marginaux en approvisionnement, soit les pièces Gaz Métro-12, Documents 20 à 22.

Énergir dépose également une liste révisée des pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.